

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Dévoilement de la Politique québécoise de la jeunesse**

### **Surconsommation de boissons sucrées : le gouvernement reconnaît enfin l'ampleur de la problématique**

---

**Montréal, le 31 mars 2016** – La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) se réjouit des orientations annoncées dans la Politique québécoise de la jeunesse ayant été dévoilée hier. La politique cible d'importants contributeurs à l'obésité chez les jeunes, notamment la consommation régulière de boissons sucrées, l'augmentation de la taille des portions, la consommation d'aliments transformés et le manque d'activité physique.

La Politique québécoise de la jeunesse reconnaît que le surpoids chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans est problématique. « Les chiffres sont éloquentes sur l'urgence d'intervenir en prévention de l'obésité dans ce groupe d'âge : 30 % d'entre eux sont atteints d'embonpoint. Le gouvernement a la responsabilité d'instaurer des mesures favorisant la santé de la prochaine génération. L'obésité est préoccupante pour la jeunesse, sa santé et son épanouissement économique », indique Clara Couturier, porte-parole à la Coalition Poids.

Les boissons sucrées représentent une des principales sources de sucre ajouté dans l'alimentation. Un adolescent québécois boit en moyenne un demi-litre de boissons sucrées par jour et les adolescentes, un tiers de litre. Cette consommation régulière a des effets néfastes sur la santé : obésité, diabète, maladies cardiovasculaires et carie dentaire. Les boissons énergisantes, ciblées dans la Politique, sont parmi les plus sucrées : on y retrouve jusqu'à 16 sachets par canette. « Il faut en diminuer la consommation par tous les moyens possibles », ajoute la porte-parole.

#### **L'urgence d'appliquer des mesures concrètes**

Depuis plusieurs années, la Coalition Poids revendique une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus seraient réinvestis en prévention. Cette mesure a déjà fait ses preuves au Mexique, où la consommation de ces produits a diminué jusqu'à 12 % au cours de la première année. Le Royaume-Uni a récemment adopté une telle taxe, qui sera en vigueur en 2018, et la France l'a déjà introduite en 2012. « Pour être un véritable leader en santé, le Québec doit avoir le courage politique nécessaire pour appliquer cette mesure », insiste Mme Couturier.

Complémentaire à une taxe, un message d'avertissement à l'avant des contenants de boissons sucrées est prometteur. Lire que la consommation régulière de ces produits contribue à plusieurs problèmes de santé vise à informer les consommateurs de façon simple, visible et claire des risques associés à la consommation de sucre liquide.

La Coalition Poids recommande également d'interdire la présence de fontaines de boissons sucrées à volonté dans les restaurants, ce qui en limiterait la surconsommation, comme c'est le cas en France.

Il est aussi important d'étendre l'adoption de politiques alimentaires scolaires du primaire aux cycles supérieurs et de soutenir les jeunes pour qu'ils développent leurs compétences culinaires et alimentaires en classe et lors d'activités parascolaires. « Cet aspect a une importance particulière, puisqu'il vise à augmenter l'indépendance des jeunes aux produits transformés et à la restauration rapide », indique Clara Couturier.

Enfin, il faut encourager l'adoption d'un mode de vie physiquement actif dès l'enfance, notamment en rendant obligatoire un temps minimal pour les cours d'éducation physique et à la santé et en assurant des aménagement sécuritaires pour favoriser le transport actif entre l'école et la maison.

Outre la Politique québécoise de la jeunesse, la Politique gouvernementale de prévention en santé – attendue avec impatience – se veut une politique visant à faciliter l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. « Ces deux politiques sont nécessairement complémentaires pour assurer un avenir en santé à la jeunesse québécoise. Il s'agit d'investir collectivement dans la réussite scolaire, l'épanouissement personnel et social ainsi que dans la vie active des jeunes », précise Mme Couturier. « Considérant qu'au Québec, l'obésité représente annuellement un fardeau d'environ 3 milliards de dollars, ces mesures sont nécessaires et urgentes », conclut-elle.

#### **À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

–30–

#### **Pour toute demande médiatique, contactez :**

Geneviève Daoust

Agente de communication, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 246

Cellulaire : 514 433-0663

[gdaoust@cqpp.qc.ca](mailto:gdaoust@cqpp.qc.ca)